

Journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage

23 mai 2026

A Saint-Denis

**Discours de Aïssata SECK,
directrice de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage**

(Salutation à toutes les autorités présentes)

Nous sommes réunis aujourd'hui, ici à Saint-Denis, devant ce monument, parce qu'il y a 38 ans, à Paris, un silence a été brisé.

Ce silence, c'était celui des victimes de l'esclavage colonial français. C'était le silence sur les ancêtres dont on ne parlait pas. C'était le silence sur les chiffres qu'on ne disait pas. C'était le silence de la République qui ne célébrait qu'elle-même. C'était le silence de la France incapable de dire ce qu'elle avait fait, pendant plus de deux siècles, à quatre millions de femmes et d'hommes.

Ce silence, ce ne sont pas des cris qui l'ont brisé. C'est un autre silence. Le silence d'une présence – celle de ces dizaines de milliers de personnes qui, sans un mot, ont marché à travers Paris, au nom de leurs ancêtres victimes de l'esclavage. Pour dire l'humanité de ces femmes et de ces hommes à qui on la refusait. Pour affirmer leur dignité. Pour célébrer leur courage. Et pour exiger de la France enfin la vérité. Une vérité qui était inscrite sur la banderole que la mémoire a retenue sur les photos historiques de la marche du 23 mai 1998 : « Esclavage - Crime contre l'humanité ».

Six mois après cette manifestation, Christiane TAUBIRA déposait à l'Assemblée Nationale la proposition de loi qui est devenue la loi qui porte son nom, et par laquelle la France est devenue le premier pays dans le monde à reconnaître la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité.

Il y a deux jours, au Palais de l'Élysée, nous avons commémoré le 25^{ème} anniversaire de la promulgation de ce grand texte républicain. Après avoir écouté le blues créole du groupe *Delgrès* rendre hommage au rebelle martiniquais qui s'est opposé à BONAPARTE en mai 1802, nous avons entendu de nouveau les mots puissants de Christiane TAUBIRA.

Elle nous a dit d'où venait cette loi : de l'Afrique, des cales de bateaux, des plantations, du fouet, des châtiments, mais aussi des résistances, des marronages, de tout ce qu'il y avait d'irréductible chez ces femmes et chez ces hommes. Parce qu'elles et ils n'ont jamais cessé d'être humains, même quand des textes infâmes les traitaient de « bien meubles ».

Ce qu'ils ont subi a été et est un crime contre l'humanité. Il aura fallu à la République plus de 150 ans pour que, par la force de la loi, cette vérité soit enfin dite. Sans « mais ». Sans « si ». Sans toutes ces formulations faites pour atténuer la reconnaissance, pour l'obscurcir, pour s'abstenir.

Christiane TAUBIRA nous l'a dit jeudi soir : l'ampleur, la profondeur, la durée de ce crime est exceptionnelle, et face à cette réalité terrible, il n'y a pas d'abstention qui tienne.

Pas d'abstention face à ceux qui disent qu'on parle trop de ce passé, alors que beaucoup de Français ignorent encore que la France a été esclavagiste, que pendant plus de deux siècles, elle a déporté vers ses colonies 1,5 millions d'Africaines et d'Africains, parmi lesquels il y avait même des enfants, et que dans ces mêmes colonies, 2,5 millions de personnes sont nées dans les chaînes de l'esclavage.

Pas d'abstention face à ceux qui disent, comme le maire de Vierzon il y a quelques semaines, qu'il a annulé la cérémonie nationale du 10 mai cette année parce qu'elle commémorait « un fait historique qui n'a aucun lien avec le présent ».

« Aucun lien avec le présent » ?

Dites cela à toutes celles et tous ceux qui, en France comme dans de nombreuses autres parties du monde, doivent subir le racisme, les insultes, la sexualisation, la discrimination, l'exploitation, simplement parce que leur peau est noire.

Ces stéréotypes qui reviennent, ces images dégradantes, cette condescendance, tout cela ne vient pas de nulle part, mais de notre histoire. De ce préjugé de couleur qui a été inventé dans les sociétés esclavagistes pour maintenir un ordre racial au sommet duquel il fallait justifier la suprématie du colon blanc.

Et il n'y aurait aucun lien avec le présent ? Alors que nous sommes ici à Saint-Denis, dont tu es le nouveau maire, cher Bally, et nous nous souvenons toutes et tous de ce que tu as immédiatement subi lorsque votre victoire a été proclamée, et que vous subissez encore, et d'autres élus avec toi, femmes et hommes, pour la simple raison que leur peau est noire.

Nous n'en finirons jamais avec la violence et la bêtise du racisme de peau si nous ne voyons pas que cette violence et cette bêtise ont une histoire, et que cette histoire est française. Ou plutôt : elle est de France. Elle s'est passée dans des territoires contrôlés par la France, dans le cadre de textes édictés par les gouvernements de la France. Par nos rois, qui sont enterrés ici à Saint-Denis. Par Napoléon BONAPARTE qui y a fondé la maison de la Légion d'Honneur.

Mais face à eux, il y a toujours eu d'autres voix pour contester cet ordre injuste. D'autres figures qui devraient être dans tous nos livres d'histoire, dans tous nos programmes scolaires, aux côtés de l'Abbé GREGOIRE, d'Olympe de GOUGES et de Victor SCHOELCHER.

Je pense à Toussaint LOUVERTURE, à Marthe-Rose TOTO, à Louis DELGRES, aux marrons de la Montagne-Plomb en Guyane, du cirque de Salazie à La Réunion, du Morne Brabant à Maurice, et plus près de nous aux sœurs NARDAL, à Maryse CONDE, à Léon-Gontran DAMAS...

Je pense aux 214 000 femmes, hommes, enfants, affranchis en 1848 et dont les noms seront gravés sur le Mémorial des victimes de l'esclavage qui sera inauguré l'année prochaine dans les Jardins du Trocadéro.

Je pense aux 3,8 millions d'autres victimes qui y seront honorées, et à qui ce mémorial redonne enfin une place dans le récit national français.

Mesdames et Messieurs,

Parler de la mémoire de l'esclavage aujourd'hui, ce n'est pas seulement parler d'un passé d'inhumanité. C'est comprendre que ce passé continue d'avoir des effets aujourd'hui.

Je parle du racisme dans la société française.

Je parle des inégalités dans les outre-mer.

Je parle des injustices dans les relations entre la France et ses anciennes colonies, et je pense tout particulièrement à Haïti, à qui la France doit tant de choses. Je tiens à dire aujourd'hui ma solidarité à l'égard de ce peuple si durement éprouvé par l'histoire et l'actualité.

Sur tous ces sujets, il faut agir, et il est urgent de le faire.

Là non plus, nous n'avons pas droit à l'abstention.

C'est ce que je retiens de ce 25^{ème} anniversaire de la loi TAUBIRA : après d'autres pays, le débat sur les réparations de l'esclavage est désormais ouvert dans la société française. A nous de le nourrir. A nous de le faire vivre. A nous de lui donner du contenu, des actions, du sens.

C'est comme cela que nous serons fidèles à l'engagement de Christiane TAUBIRA, et au souvenir de la marche du 23 mai 1998.

C'est ce à quoi je vous invite aujourd'hui.

Je vous remercie.